

## Direction départementale de la protection des populations de la Vendée

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 29 février 2024

## Fermeture de l'activité de préparation et de manipulation des denrées d'un magasin d'alimentation générale

Dans le cadre des inspections sanitaires réalisées par la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), un établissement a fait l'objet à La Roche-sur-Yon, d'une mesure de fermeture d'urgence par arrêté préfectoral pour ses activités de préparation et de manipulation de denrées.

Le service sécurité sanitaire des aliments de la DDPP a constaté dans cet établissement de graves manquements aux règles d'hygiène et notamment les faits suivants :

- nettoyage insuffisant des locaux et des équipements ;
- absence de dispositifs réglementaires pour le lavage des mains dans la cuisine et les toilettes du personnel ;
- entreposage de denrées dans des conditions favorisant les contaminations croisées ;
- état d'encombrement avancé du local de production ;
- absence de maîtrise de la traçabilité des denrées alimentaires : les éléments d'origine des denrées ne sont pas conservés; les dates de fabrication et d'entame ne sont pas systématiquement indiquées.

Ces graves manquements, heureusement exceptionnels, représentaient un danger pour la santé publique, le préfet de la Vendée a donc décidé la fermeture d'urgence de cet établissement.

La réouverture de cet établissement sera subordonnée à l'évaluation par un agent de la DDPP, de la réalisation de mesures correctives.

Le préfet rappelle que ces contrôles sont réalisés par les services de l'État tout au long de l'année pour assurer la sécurité des populations et des consommateurs.

Service départemental de la communication interministérielle